Conseil communal du 27 mars 2023

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2023

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

2. Rapport de rémunération de l'exercice comptable 2022 - Adoption

L'assemblée est invitée à prendre connaissance du rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus, dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL			••••	••••

3. <u>Compte – Exercice 2022 – Etablissement cultuel Saint-Vaast d'Evregnies – Approbation</u>

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du 9 février 2023 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Vaast d'Evregnies arrête le compte pour l'exercice 2022 comme suit :

	Fabrique	Approbation
	d'église	communale
Recettes ordinaires totales	€ 7.988,06	€ 7.988,06
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 5.255,64	€ 5.255,64
Recettes extraordinaires totales	€ 24.913,30	€ 24.913,30
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l'exercice précédent :	€ 3.913,30	€ 3.913,30
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 2.023,84	€ 2.023,84
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 7.115,13	€ 7.115,13
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 21.600,00	€ 21.600,00
- dont un déficit présumé de l'exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 32.901,36	€ 32.901,36
Dépenses totales	€ 30.738,97	€ 30.738,97
Résultat budgétaire	€ 2.162,39	€ 2.162,39

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

4. <u>Compte – Exercice 2022 – Etablissement cultuel Saint-Léger de Saint-Léger – Approbation</u>

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du 20 février 2023 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Léger de Saint-Léger arrête le compte pour l'exercice 2022 telle que réformée comme suit :

	Fabrique	Approbation
	d'église	communale
Recettes ordinaires totales	€ 12.045,02	€ 12.112,74
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes extraordinaires totales	€ 50.033,61	€ 44.365,89
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l'exercice précédent :	€ 44.365,89	€ 44.365,89
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 2.034,23	€ 2.034,23
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 13.360,79	€ 13.360,79
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 0,00	€ 0,00
- dont un déficit présumé de l'exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 62.078,63	€ 56.478,63
Dépenses totales	€ 15.395,02	€ 15.395,02
Résultat budgétaire	€ 46.683,61	€ 41.083,61

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

5. <u>Comptes annuels – Exercice 2022 - Arrêt</u>

L'assemblée se propose d'arrêter les comptes de l'exercice 2022 comme suit :

Bilan	ACTIF	PASSIF	
	91.054.593,67 €	91.054.593,67 €	

Compte de résultats	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	14.692.122,36 €	16.753.286,25 €	2.061.163,89€
Résultat d'exploitation (1)	17.388.025,75 €	22.160.825,44 €	4.772.799,69 €
Résultat exceptionnel (2)	2.683.238,24 €	1.217.717,02 €	-1.465.521,22 €
Résultat de l'exercice (1+2)	20.071.263,99 €	23.378.542,46 €	3.307.278,47 €

Le compte de l'exercice 2021 présente un boni budgétaire de 1.115.733,55 € au service ordinaire et un mali de 3.353.198,07 € au service extraordinaire.

L'excédent comptable s'élève, quant à lui, à 1.486.684,73 € à l'ordinaire et à 5.086.331,25 € à l'extraordinaire.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

6. Modifications budgétaires n°1 – Exercice 2023 – Arrêt

L'assemblée est invitée à la modification budgétaire n°1 de 2023 aux exercices ordinaire et extraordinaire comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	18.272.783,99 €	10.871.018,29 €
Dépenses totales exercice proprement dit	17.521.092,32 €	12.825.810,43 €
Boni / Mali exercice proprement dit	751.691,67 €	-1.954.792,14 €
Recettes exercices antérieurs	1.146.251,31 €	5.016.754,98 €
Dépenses exercices antérieurs	97.031,86 €	6.268.356,27 €
Prélèvements en recettes	0,00€	3.741.533,91 €
Prélèvements en dépenses	1.600.000,00 €	535.140,48 €
Recettes globales	19.419.035,30 €	19.629.307,18 €
Dépenses globales	19.218.124,18 €	19.629.307,18€
Boni / Mali global	200.911,12 €	0,00 €

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				••••

7. Statuts administratif et pécuniaire – Modifications

L'assemblée est invitée à approuver les modifications des statuts administratif et pécuniaire telles que détaillées ci-après :

- 1) Ajout du paragraphe suivant à l'article 133 du statut administratif :
- §. 3 L'agent n'est pas tenu, trois fois par année calendrier, de produire un certificat médical pour le premier jour d'une incapacité de travail.
- 2) Ajout de l'échelle B 4 dans l'annexe du statut pécuniaire.
- 3) Ajout du paragraphe suivant à l'article 133 du statut administratif :
- « Échelle B 4 : Grade de gradué spécifique :

Cette échelle s'applique par voie de promotion :

A la personne titulaire d'une échelle de niveau B pour autant que soient remplies les conditions suivantes :

 \cdot Évaluation définie dans le statut + ancienneté de 4 ans dans le niveau B + réussir l'examen de promotion ».

	Présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

8. <u>Entité d'Estaimpuis – Travaux de rénovation de voirie – Année 2023 – Approbation des conditions et du mode de passation</u>

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges N° 2023/BE/T/003 et le montant estimé du marché « Entité d'Estaimpuis - Travaux de rénovation de voirie - année 2023 » établis par le service technique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 116.072,25 € hors tva ou 140.447,42 € tva 21% comprise.

Les voiries concernées dans le cadre de ce marché sont :

- * Lot 1 (Couture Dubar), estimé à 67.447,25 € hors TVA ou 81.611,17 €, 21% TVA comprise ;
- * Lot 2 (Rue Hermonpont), estimé à 48.625,00 € hors TVA ou 58.836,25 €, 21% TVA comprise ;

	Présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

9. <u>Patrimoine communal – Mise en location – Fixation des conditions – Appartement (1^{er} étage et combles) de l'école communale sise Contour de l'Eglise 1 à Estaimpuis</u>

L'assemblée est invitée à approuver la mise en location du bien sis Contour de l'Église 1 à 7730 Estaimpuis ainsi que les conditions de cette mise en location. Le loyer mensuel est fixé à 808,40 € charges comprises.

	Présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL			••••	

10. <u>Patrimoine communal – Mise en location – Fixation des conditions – Appartement (2^{ème} étage sous combles) de l'école secondaire sise Rue de Menin 4 à Estaimpuis</u>

L'assemblée est invitée à approuver la mise en location du bien sis Rue de Menin 4 à 7730 Estaimpuis ainsi que les conditions de cette mise en location. Le loyer mensuel est fixé à 836,39 € charges comprises.

	Présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

11. <u>Patrimoine communal – Mise en location – Fixation des conditions – Appartement (sous combles) de l'école communale sise Rue de l'Ancienne Douane 23 à Néchin</u>

L'assemblée est invitée à approuver la mise en location du bien sis Rue de l'Ancienne Douane 23 à 7730 Néchin ainsi que les conditions de cette mise en location. Le loyer mensuel est fixé à 551,09 € hors charges.

	Présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

12. <u>Opération de développement rural – Rapport annuel d'activités de la C.L.D.R.</u> 2022 – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver le rapport annuel 2022 de la Commission locale de développement rural.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL		••••		••••

13. <u>Plan de cohésion sociale – Rapports financier et d'activités – Exercice 2022 – Approbation</u>

L'assemblée se propose d'approuver les rapports financier et d'activités 2022 du Plan de cohésion sociale.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous!				
Écolo				
TOTAL				

HUIS CLOS

14. <u>Personnel enseignant – Ratification des délibérations du Collège</u>